

Valeurs modales et visée argumentative. La dimension argumentative du champ de la modalité

Ana-Maria COZMA

Université de Turku

Introduction

Dans cet article, je reprendrai une idée née de la rencontre avec la Sémantique des Possibles Argumentatifs et dont j'ai eu à plusieurs reprises le plaisir de discuter avec Olga Galatanu : celle du fondement du rapport entre modalité et argumentation. Dans ce volume d'hommages que nous lui adressons aujourd'hui, cela me donnera l'occasion de présenter quelques aspects essentiels du modèle sémantique qu'elle a développé depuis une vingtaine d'années.

La modalité est une notion qui jalonne toute la réflexion linguistique d'Olga Galatanu¹. Présente dès ses premières analyses portant sur les *actes de langage*, qui y sont déjà appréhendés en tant que « configurations d'attitudes modales », la modalité devient par la suite la clé de voûte de son *Analyse Linguistique du Discours*. L'ALD a comme objectif d'étudier les « mécanismes langagiers qui habilitent le discours à être un terrain privilégié d'influence d'autrui, de présentation de soi, de construction identitaire, de présentation ou de reconstruction d'un système de valeurs » (1999 : 42) et s'intéresse, entre autres, à la modalisation discursive, qui y est abordée en termes de : i) formes modales mobilisées, i.e. entités linguistiques, ii) valeurs modales

¹ Voir, notamment : pour les actes de langage, Galatanu, 1981, 1988 ; pour l'ALD, 1997 b, 1999 b, 2000 a ; pour la sémantique argumentative intégrée, 1999 a, 2000 a, 2002 b ; pour la modalité en SPA, 2004 b, 2007 a, 2009 d ; pour les travaux plus récents sur l'interaction verbale, 2007 d, 2011 a, 2012 b, 2014 a et Bellachhab & Galatanu, 2012 a (cf. liste des publications au début de ce volume).

convoquées et iii) fonctions discursives d'explicitation ou d'occultation de la subjectivation / objectivation du discours (Galatanu, 1997 : 24-27).

La modalité est également très présente lorsque l'ALD est articulée à la description de la signification lexicale. Dans la première forme que prend cette articulation, appelée la *sémantique argumentative intégrée*, Olga Galatanu souligne l'importance des valeurs modales axiologiques et, sur la base du niveau d'inscription de ces valeurs dans la signification lexicale, elle définit les mots « axiologiques mono- et bivalents » (cf. citation en fin de section 1). La forme actuelle de cette articulation, la *Sémantique des Possibles Argumentatifs*, met l'accent sur la description sémantique, et dans ce cadre, la modalité continue à jouer un rôle essentiel, toujours en lien étroit avec l'argumentation : d'une part, la modalité y apparaît en tant que partie constitutive de la signification (soit au niveau du noyau, soit au niveau des stéréotypes et des possibles argumentatifs), d'autre part, les valeurs modales inscrites dans la signification peuvent être aussi bien reprises par les discours – avec renforcement ou affaiblissement de leur force – que modifiées, interverties et transgressées.

Enfin, dans ses derniers travaux portant sur la *sémantique de l'interaction verbale*, Olga Galatanu reprend ses études plus anciennes sur les actes de langage en les mettant en corrélation avec son modèle de description de la signification. Situait l'étude des actes de langage « à l'interface sémantique-pragmatique », cette nouvelle approche se focalise sur la représentation sémantico-conceptuelle des attitudes illocutionnaires sous-jacentes aux actes de langage, qu'elle met en rapport avec le sémantisme des réalisations linguistiques. Plus particulièrement, dans ses études des *actes « menaçants » et « rassurants »*, Olga Galatanu s'intéresse aux « configurations d'attitudes modales qui sous-tendent l'intention illocutionnaire » lorsque cette intention est de provoquer chez le destinataire un état subjectif négatif ou positif.

Ainsi traitée – i) dans le cadre de la Sémantique des Possibles Argumentatifs, ii) pour les finalités de l'Analyse Linguistique du Discours et iii) au niveau des interactions verbales –, la modalité apparaît comme un concept au croisement de la sémantique lexicale, de l'analyse du discours et de la pragmatique. C'est au niveau de la sémantique lexicale que se situe la réflexion que je mènerai dans cet article.

L'idée que je voudrais avancer ici touche le rapport entre argumentation et modalité non seulement au sens où l'argumentation peut être vue comme s'appuyant sur les valeurs modales portées par le lexique – thèse largement présente chez Olga Galatanu et défendue par Oswald Ducrot –, mais également au sens où les valeurs modales elles-

mêmes obéiraient à un principe d'organisation de nature argumentative. Partant du constat que derrière les enchaînements argumentatifs qui fondent la signification lexicale on peut identifier des modalités qui sont elles-mêmes en relation d'argument à conclusion, je soutiendrai l'idée que les valeurs modales se caractérisent par des visées argumentatives, autrement dit, qu'elles orientent vers d'autres valeurs modales, et je ferai l'hypothèse que ces relations argumentatives entre modalités, inscrites dans la langue, sont récurrentes et forment un système de valeurs spécifique à la langue en question.

1. Modalité et argumentation dans la langue

La signification du mot *prudent*, exemple fréquemment utilisé pour illustrer le principe de l'argumentation dans la langue au niveau du lexique, est décrite par Ducrot et Carel (1999 : 35-36 ; voir aussi Carel, 2001 : 10-11) à l'aide de l'enchaînement argumentatif [danger donc précaution]². Or, si l'on accepte des délimitations de catégories ou zones modales telles celles proposées par Greimas et Pottier, reprises et réaménagées par Cristea, Galatanu ou Gosselin, pour ne citer que ces auteurs³, on peut constater que l'enchaînement sous-jacent au mot *prudent* est particulièrement chargé en valeurs modales : l'argument 'danger' contient l'idée de possible/aléatoire (pouvoir être (ou ne pas être)) et il est axiologique négatif (défavorable) ; la conclusion 'précaution' contient l'idée de volonté (vouloir faire) et d'utilité (pragmatique positif)⁴. L'enchaînement argumentatif proposé par Ducrot pourrait donc être reformulé en explicitant ces valeurs modales : [possibilité qu'il y ait P-défavorable donc volonté d'agir pour éviter P-défavorable].

Une telle reformulation de l'enchaînement [danger donc précaution] est réductrice, dans la mesure où les mots *prudent*, *danger* et *précaution* renvoient à une catégorie de situations où d'autres éléments

² J'utiliserai les crochets [] pour marquer les enchaînements argumentatifs, qui sont à concevoir en tant que « blocs sémantiques » (cf. Carel, 2001) au sein desquels les éléments reliés par *donc* ou *pourtant* font sens ensemble, étant donc indissociables.

³ Voir, notamment, Pottier, 1976, 1992 ; Greimas, 1976 ; Cristea, 1979 ; Galatanu, 2000 ; Gosselin, 2005, 2010.

⁴ Cf. les définitions du *Grand Robert*, 2013 : *Danger* : 1. Ce qui menace ou compromet la sûreté, l'existence d'une personne ou d'une chose en général (*le danger*), ou dans une circonstance donnée (*un, des dangers*). 2. Péril qu'une menace est susceptible de produire. ; *Précaution* : 1. Disposition, mesure prise pour éviter un mal, un désagrément ou pour en atténuer l'effet.

interviennent également⁵, notamment les croyances d'un locuteur ou d'un énonciateur (X croit P défavorable ; X croit que P peut arriver) et ses désirs (X souhaite éviter P). De plus, il est en quelque sorte artificiel de séparer ainsi les différents éléments qui fondent la signification de *prudent*, alors que les sémantiques argumentatives soulignent la forte interdépendance des deux parties d'un enchaînement argumentatif, la signification étant représentée précisément par cette relation d'interdépendance (cf. Ducrot, 1993b : 242). Pour pallier ces insuffisances, on peut envisager une formulation plus complexe – qui, par ailleurs, se rapproche des configurations d'attitudes modales employées par Galatanu pour la description des actes de langage. Par exemple, [X croit que P est défavorable et que P est possible donc X souhaite qu'il n'y ait pas P et prend des mesures pour qu'il n'y ait pas P], qui pourrait également être présentée sous une forme nominale [croyance de X que... donc souhait de X que...] ou à l'aide de prédicats abstraits [X CROIRE ETRE P-DEFAVORABLE ET X CROIRE POUVOIR ETRE P DONC X SOUHAITER NE PAS ETRE P ET X VOULOIR FAIRE NE PAS ETRE P ET AVANTAGEUX DE FAIRE NE PAS ETRE P].

Pour imparfaites qu'elles soient, ces formulations permettent de mettre en relief des valeurs modales essentielles à la signification du mot *prudent* : CROIRE ETRE, POUVOIR ETRE (OU NE PAS ETRE), DEFAVORABLE, dans la partie gauche de l'enchaînement, et DESIRER NE PAS ETRE, VOULOIR FAIRE, AVANTAGEUX, dans la partie de droite. Elles permettent également de montrer que, au sein de la signification d'un lexème, les valeurs modales apparaissent sous forme d'enchaînements, en association, et non pas de manière isolée (idée qui sera développée dans la troisième section de cet article).

La question du lien entre argumentation et modalité n'est pas nouvelle. Elle est discutée notamment par Ducrot (1993a), qui prend position contre le dualisme subjectif-objectif sur lequel repose l'idée de modalité, allant jusqu'à remettre en question la notion même de modalité : « Ces attitudes, je ne voudrais pas les appeler *modalités*, car, ce faisant, on donnerait à entendre qu'elles s'appliquent à des représentations. Pour moi, au contraire, elles constituent à elles seules la vision du monde véhiculée par nos énoncés. » (p. 128). Si Ducrot s'interroge ainsi sur l'utilité de la notion de modalité, c'est parce que dans sa vision les mots ne servent pas à décrire la réalité, et donc la dissociation entre une partie descriptive du sens, objective (le dictum ou contenu propositionnel), et les prises de positions qui viendraient s'y

⁵ Cf. la définition de *prudence* : 2. Attitude d'esprit, qualité de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend ses dispositions pour éviter des erreurs, des fautes, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être source de dommage. (*Grand Robert*, 2013).

ajouter ne se justifie pas : « Est-ce que toute description n'est pas en elle-même, intrinsèquement, une prise de position ? » (p. 113). Ainsi, pour Ducrot, le non-modal n'est pas envisageable, car la signification telle qu'il la conçoit, argumentative par essence, renferme des prises de position, étant donc nécessairement de nature modale – affirmation qui semble avoir comme conséquence d'écarter du champ de la modalité les modalités aléthiques, qui ne renvoient pas à une prise de position subjective (p. 112).

Quant à l'approche de Galatanu, si elle intègre toutes les classes modales, y compris les très objectivantes modalités aléthiques, ce sont surtout la charge axiologique des mots et la contamination axiologique exercée par le discours qui apparaissent comme étant responsables des orientations argumentatives (orientations qui sont donc soit positives, soit négatives, selon la polarité de la valeur axiologique en question). En effet, si Galatanu affirme que le sens « est fondamentalement argumentatif et, par là même, 'modal' » (2000 : 84), les fonctions argumentatives de la modalité sont illustrées davantage à l'aide des valeurs modales axiologiques :

« Sur le plan de la sémantique, on peut proposer un programme de recherche concernant le niveau d'inscription des 'prises de position', *id est* des valeurs modales dans la signification lexicale. Par exemple, la valeur axiologique négative de mots comme *crime, vol, viol*, fait partie des éléments de leurs stéréotypes, alors que la bivalence (ou la polarité) de mots comme *guerre, grève* fait partie des possibles argumentatifs de leurs stéréotypes [...], et l'un ou l'autre des pôles axiologiques (positif ou négatif) va être sélectionné et activé, dans le discours, par un processus de contamination avec les stéréotypes des mots de leur environnement, stabilisant ainsi une orientation argumentative : *sale guerre, guerre juste, guerre de défense*. » (2000 : 86-87)

De même, les différents mécanismes décrits au niveau discursif (renforcement, affaiblissement, etc.) relèvent de l'axiologique :

« Sur le plan de l'analyse du discours, nous avons proposé un programme de recherche portant sur l'activation des valeurs modales axiologiques pour les nominaux bivalents et sur le renforcement ou l'affaiblissement, voire l'interversion des valeurs portées par les nominaux axiologiquement monovalents, et, *ipso facto*, sur la re-construction discursive des systèmes de valeurs. » (p. 87)

Il n'en reste pas moins que le modèle de la Sémantique des Possibles Argumentatifs proposé par Galatanu (dorénavant SPA) mobilise les classes de modalités dans leur totalité, celles-ci apparaissant non seulement au niveau des stéréotypes et des possibles argumentatifs qui

leurs correspondant, mais aussi au niveau du noyau⁶. On parle alors de « mots modaux ».

2. L'approche sémantique de la modalité : les mots modaux

Dans l'approche de la modalité présentée ci-dessus, la distinction modus/dictum n'est plus essentielle et la notion de modalité perd son caractère oppositif⁷, puisqu'elle ne sert plus à marquer les attitudes subjectives qui accompagnent un contenu descriptif, objectif. La modalité est présente au niveau du lexique dans son ensemble et prend le statut d'élément de signification, étant représentée à l'aide de prédicats abstraits.

Cependant, la charge modale est variable d'un mot à l'autre. Si l'on considère la série de mots *interdiction*, *prison*, *laisse* et *corde*, qui relève du déontique (idée d'interdiction, d'absence de liberté, de permission), on constate que les trois premiers se caractérisent par une charge modale déontique dans leur noyau de signification, tandis que le dernier n'évoque une idée déontique qu'accessoirement, en fonction du contexte d'occurrence. En termes de rapport entre modal et non-modal (où le non-modal renvoie à la partie référentielle, descriptive de la signification), cette série dessine un continuum allant d'une prédominance du contenu modal de signification (*interdiction*) à une prédominance du descriptif, mais où la modalité continue à jouer un rôle important, puisqu'elle contribue à donner l'orientation argumentative au lexème (*corde*). À ce dernier extrême du continuum, comme pour *corde*, des mots tels *maison* ou *voiture* ont un contenu sémantique modal plus restreint : la modalité pragmatique positive caractéristique de tous les artefacts au niveau du noyau et, au niveau des stéréotypes, d'autres valeurs axiologiques, par exemple des valeurs hédoniques-affectives positives liées à l'idée de confort.

⁶ Pour rendre compte du potentiel de signification des mots, le modèle de la SPA comprend plusieurs strates de signification : *le noyau* (i.e. les propriétés essentielles du mot, très stables et en nombre réduit) ; *le stéréotype* (i.e. les associations stabilisées en langue mais susceptibles d'évoluer et donc en nombre indéfini) ; *les possibles argumentatifs* (i.e. des associations à partir du mot avec les éléments du noyau et des stéréotypes ; autrement dit, des associations qui indiquent quelles sont les visées argumentatives possibles pour ce mot, quel est son potentiel de signification) (Galatanu, 2007 : 318-320). À ces trois strates, qui relèvent de la signification, s'ajoute une quatrième, qui vise à rendre compte des manifestations discursives : *les déploiements argumentatifs* (qui sont soit des concrétisations discursives des possibles argumentatifs, soit des associations nouvelles, inédites, créées par tel ou tel contexte discursif d'occurrence du mot en question) (Galatanu, 2009 : 395).

⁷ À moins que l'on déplace cette opposition du niveau macrosémantique (celui de l'énoncé) au niveau microsémantique (celui de la signification lexicale).

Le modèle de description de la SPA permet de rendre compte de ces différences dans le contenu sémantique des mots. Premièrement, de par le fait même que le modèle postule une dimension référentielle, complémentaire de la dimension modale, argumentative. Deuxièmement, parce que les valeurs modales apparaissent comme des éléments de la description sémantique, étant prises en compte dès le niveau abstrait de la signification, et non plus seulement au niveau discursif. Enfin, grâce aux différentes strates sémantiques définies (noyau N, stéréotypes ST, possibles argumentatifs PA, déploiements argumentatifs DA), les valeurs modales rattachées à un mot sont identifiées comme faisant partie soit de la signification essentielle du mot (N), soit des associations stéréotypiques – et des PA correspondants –, soit seulement des associations créées par le discours, les DA.

Ainsi, si l'on revient à l'exemple de *prudent*, l'enchaînement [danger donc précaution] et les reformulations que j'en ai proposées équivalent au noyau de signification. En revanche, l'idée que la prudence permet d'éviter les accidents repose, dans les termes de la SPA, sur un stéréotype ancré dans l'élément 'précaution' du noyau : [précaution donc pas d'accident]. À ce stéréotype correspond le possible argumentatif [prudence donc pas d'accident], qui est un enchaînement à partir du mot *prudent* lui-même⁸. À partir d'énoncés effectifs tels *Ta prudence nous met toujours en retard* ou *Ta prudence te perdra* ou *Sa prudence m'agace*, nous pouvons relever d'autres enchaînements (des DA), pas nécessairement prévisibles à partir de la strate des possibles argumentatifs ; dans ce cas : [prudence donc retard], [prudence donc défavorable], [prudence donc désagréable]. On peut imaginer également des contextes reposant sur des enchaînements plus inattendus : *Mieux vaut être prudent, quitte à enfreindre les règles* ou *La prudence m'oblige à ne pas respecter cette règle* reposent sur un DA [prudence donc non-respect des règles]. Ce dernier enchaînement n'est pas constitutif de la signification, mais seulement du sens que prend le mot *prudent* dans ce contexte donné (strate des DA).

L'idée que je souhaite développer dans cet article découle de ce modèle stratifié de représentation de la signification et des liens qui y sont posés entre les éléments identifiés pour la description sémantique, liens représentés par les connecteurs abstraits *donc* et *pourtant*, où un élément de signification oriente vers un autre.

⁸ Pour le mot *prudence*, les enchaînements [danger donc précautions]^N et [précaution donc nég-accident]ST équivalent, dans les termes de Carel (2001), à des blocs d'argumentation interne au mot, tandis que [*prudence* donc nég-accident]^{PA}, [*prudence* donc retard]^{DA}, etc. sont des blocs d'argumentation externe au mot.

3. Structure argumentative du champ de la modalité

Le champ de la modalité apparaît comme un ensemble fortement structuré. Sa structure est donnée, d'une part, par le caractère subjectif/subjectivant ou objectif/objectivant des valeurs modales ; d'autre part, elle découle de la représentation des valeurs modales soit à l'intérieur du carré logique, soit sur l'axe négatif/positif, avec une tendance à unifier les deux catégories de modalités, logiques et axiologiques, dans la forme d'un continuum (cf. Pottier, 1992 : 50 ; Gosselin, 2005 : 51). Il existe également des mises en parallèle de catégories modales différentes, qui soit exploitent les relations à l'intérieur du carré modal (Greimas, 1976), soit organisent les valeurs axiologiques à l'intérieur d'un « système de valeurs » (Lavelle, 1955).

Le « système » que je propose se distingue de plusieurs manières de ce qui a été fait précédemment : i) sa structure repose sur des relations entre les classes modales, et non pas uniquement à l'intérieur de chaque classe ; en cela, ma proposition se rapproche toutefois des « confrontations modales » de Greimas ; ii) cette structure s'organise selon un principe argumentatif, elle est de l'ordre des orientations argumentatives contenues dans les mots ; iii) elle permettrait d'élargir le 'système de valeurs' à l'ensemble des valeurs modales, de ne pas s'en tenir uniquement aux valeurs axiologiques, afin de mieux faire voir les représentations sous-jacentes à la langue et à la culture d'une communauté linguistique⁹.

Le système de valeurs axiologiques lui-même correspond à des associations entre les différentes valeurs. Affirmer que « les valeurs esthétiques et spirituelles sont des valeurs affectives » ou qu'elles « ne sont pas des valeurs intéressées » (Lavelle, 1955 [1991] : 50) équivaut, dans les termes de la sémantique argumentative, à décrire leurs orientations ou visées argumentatives : [beau/bien/laid/mal donc plaisir/déplaisir] et [beau/bien/laid/mal donc nég-utilité].

Si toutes les associations entre modalités sont envisageables *a priori*, on peut supposer que certaines associations sont plus fréquentes et saillantes au niveau du lexique, et donc plus représentatives de la langue-culture en question – si l'on admet que la signification lexicale

⁹ Sur ce point, de nouveau, mais sur des bases différentes, je rejoins Greimas, qui affirme, à propos de ses « confrontations modales » entre les zones modales du DEVOIR FAIRE et du VOULOIR FAIRE : « On voit qu'une telle typologie des sujets sommés de confronter leurs devoirs et leurs vouloirs relève à la fois d'une sémiotique déontique et d'une sémiotique boulestique, mais qu'elle peut en même temps aider à éclaircir certains aspects de la typologie des cultures et, plus précisément, la description des "attitudes" de l'individu par rapport à la société. On voit, par exemple, que le contexte culturel européen valorise, comme "créateurs", les rôles actanciels de "volonté active" et de "résistance active". » (1976 : 105)

est déterminée culturellement. Ainsi, pour le rapport évoqué ci-dessus entre esthétique et affectif/pragmatique, les enchaînements [beau donc agréable] et [beau donc inutile] sont plus saillants que [beau donc désagréable] et [beau donc utile].

Étant donné que le discours est à même de toujours défaire et refaire ces associations, qui sont de l'ordre du culturel par ailleurs, j'approcherai ce système des modalités en me basant sur la signification intrinsèque des mots, signification interne, ou, dans les termes de la SPA, le noyau et les stéréotypes. Ce faisant, j'élargirai le système des valeurs à l'ensemble des modalités¹⁰.

3.1. Des associations de modalités intrinsèques à la signification lexicale

Les exemples apportés dans la suite de cet article s'inscrivent dans une perspective d'abord sémasiologique, ensuite, dans la section suivante, onomasiologique. Je m'intéresserai, pour commencer, à quelques mots dont la signification intrinsèque (au niveau du noyau ou des stéréotypes) repose sur des enchaînements argumentatifs impliquant plusieurs valeurs. Dans ce qui suit, je m'appuierai sur les définitions données par *Le Grand Robert*, les dictionnaires étant considérés, dans la démarche d'analyse propre à la SPA, sinon une garantie pour la signification lexicale, du moins un indicateur pour la construction de celle-ci, sachant que la signification est de toute manière un construit abstrait du linguiste.

Les mots retenus le sont dans le seul objectif d'illustrer la vision que je souhaite mettre en avant : l'existence d'associations de modalités inhérentes à la signification des mots. Prenons pour commencer le mot *espoir*. Sa signification se caractérise par un enchaînement argumentatif qui met en rapport le désir que quelque chose soit avec la croyance que

¹⁰ J'utiliserai la classification des valeurs modales posée par Galatanu dans le cadre de son Analyse Linguistique du Discours et reprise dans le cadre de la SPA : « quatre classes d'attitudes modales : – l'*appréhension* ou la perception (au sens vieilli du mot) du *fonctionnement des lois naturelles* (valeurs aléthiques : «nécessaire», «impossible», «possible», «aléatoire») et des “lois”, *normes ou règles sociales* (valeurs déontiques : «obligatoire», «interdit», «permis», «facultatif») [...] ; – le *jugement de vérité* : valeurs *épistémiques* et valeurs *doxologiques*, qui, convoquées dans le discours, contribuent à la construction d'une représentation du monde, tel que le sujet parlant le pense ou le reconnaît ; – le *jugement axiologique* : valeurs *esthétiques, intellectuelles* (la préférence intellectuelle), *pragmatiques, hédoniques, affectives, éthiques-morales* ; – l'*intentionnalité*, au sens que Searle donne à ce mot (Searle, 1983) : valeurs *volitives* et valeurs *désidératives*. » (Galatanu, 2002 : 22).

ce quelque chose peut ou doit être ; l'idée derrière ce mot est celle d'un désir qui amène la croyance, idée inscrite dans le noyau de signification.

espérer : [désirer être donc croire devoir/pouvoir être]

Considérer (ce qu'on désire) comme devant se réaliser.

Dans le cas de *aventure*, on peut d'une part identifier un rapport entre contingent et incertain : *aventure* pose un rapport entre contingence et incertitude [NE PAS DEVOIR NE PAS ETRE donc NE PAS SAVOIR ETRE] (enchaînement qui, par ailleurs, fonde la signification nucléaire du mot *aléatoire*). D'autre part, l'idée de contingence (NE PAS DEVOIR NE PAS ETRE) ou d'aléatoire (NE PAS DEVOIR NE PAS ETRE donc NE PAS SAVOIR ETRE) amènent des évaluations axiologiques soit positives (dans la zone de l'hédonique-affectif : plaisir, joie), soit négatives (dans cette même zone : déplaisir, tristesse, et dans la zone du pragmatique : désavantageux, défavorable) ; il s'agit donc d'un mot axiologique bivalent. Les deux associations (contingent – incertain et contingent/aléatoire – évaluation axiologique) relèvent de la strate du stéréotype et sont ancrées dans l'élément du noyau 'contingent' (NE PAS DEVOIR NE PAS ETRE).

aventure : [contingent donc incertain] ; [contingent donc axiologique +/-]

2. Ce qui arrive d'imprévu, de surprenant ; 5. Absolt. L'aventure : ensemble d'activités, d'expériences qui comportent du risque, de la nouveauté, et auxquelles on accorde une valeur humaine.

Le mot *résignation* se fonde sur un rapport entre aléthique/déontique et volitif : il envisage la nécessité ou l'obligation comme arguments en faveur de l'acceptation (ne pas vouloir ne pas être/faire).

résignation : [devoir être/faire donc ne pas vouloir ne pas être/faire]

Fait d'accepter sans protester (la volonté d'un supérieur, de Dieu, le sort...) ; tendance à se soumettre, à subir sans réagir, soit par faiblesse, soit par un effort de volonté.

Protester, dans certaines de ses acceptations, *révolte* et *libertaire* se fondent sur un rapport argumentatif entre le déontique et le volitif. Si *résignation* envisage l'obligation comme argument en faveur de l'acceptation, *protester* présente le même enchaînement sous une forme transgressive, en *pourtant* : [devoir faire pourtant ne pas accepter] (ce qui nous permet de mettre en relief le fait que la signification interne peut être également de type transgressif). Dans le cas de *libertaire*, en revanche, l'obligation amène la non-acceptation, ce qui équivaut à l'enchaînement normatif paradoxal¹¹ [devoir faire donc ne pas accepter],

¹¹ Voir Ducrot et Carel (1999 : 27) pour une définition des enchaînements argumentatifs paradoxaux : « pour que A DONC B soit paradoxal, il faut que A ait une vocation particulière à entrer dans les suites du type A POURTANT B et A DONC NON-B,

qui contraste avec l'enchaînement transgressif doxal sous-jacent à *protester*. Enfin, *révolte* fait intervenir un enchaînement reliant déontique et volitif où l'argument 'devoir (ne pas) faire' oriente non pas vers le refus du prédicat 'faire', mais vers le refus de 'devoir' lui-même. À ceci s'ajoute, au niveau du stéréotype, une charge axiologique négative accompagnant le refus.

protester : [devoir faire pourtant vouloir ne pas faire]

3. *Cour. Déclarer formellement son opposition, son hostilité, son refus.*

libertaire : [devoir (faire ou ne pas faire) donc vouloir ne pas faire]

Qui n'admet, ne reconnaît aucune limitation de la liberté individuelle, en matière sociale, politique.

révolte : [devoir faire pourtant vouloir ne pas devoir faire] et [vouloir ne pas devoir faire donc axiologique -]

2. *Résistance, opposition violente et indignée ; attitude de refus et d'hostilité devant une autorité, une contrainte.*

Pour ce qui est de *s'abstenir*, sa signification repose sur l'enchaînement du noyau [(savoir) pouvoir faire pourtant vouloir ne pas faire] (cet exemple montre que les définitions des dictionnaires ne donnent pas toujours à voir explicitement les modalités inhérentes au mot). Comme *s'abstenir*, le verbe *se retenir* repose sur un enchaînement transgressif, [désirer être pourtant vouloir ne pas faire], cette fois le premier terme de l'enchaînement étant explicité par les définitions.

s'abstenir : [(savoir) pouvoir faire pourtant vouloir ne pas faire]

1. *ne pas faire, volontairement.* ; 2. *s'en passer volontairement ou ne pas la faire volontairement.*

se retenir : [désirer être pourtant vouloir ne pas faire]

2. *S'abstenir, différer de céder à un désir, à une impulsion, à un sentiment.*

Un dernier exemple : dans le cas de *respect*, une valeur axiologique + surmodalisée par une attitude épistémique ou doxologique oriente vers une attitude modale d'acceptation (ne pas vouloir ne pas faire/être). La reconnaissance de la valeur axiologique positive s'accompagne également de sentiments positifs.

respect : [savoir/croire être axiologique + donc ne pas vouloir ne pas faire/être] ; [savoir/croire être axiologique + donc affectif-hédonique +]

et non pas dans celles du type *A DONC B* » ; tel est le cas des mots *casse-cou* (danger donc faire) et *masochiste* (souffrance donc plaisir). Voir également l'article de Carel dans ce même volume, pour un nouveau traitement de l'opposition entre doxal et paradoxal.

2. *Cour.* Sentiment qui porte à accorder à qqn une considération admirative, en raison de la valeur qu'on lui reconnaît, et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée. ;
4. *Considération* que l'on porte à une chose jugée bonne, précieuse, avec la résolution de n'y pas porter atteinte, de ne pas l'enfreindre.

À travers ces mots, je vise à mettre en relief les enchaînements argumentatifs faisant apparaître des valeurs modales dans leur partie gauche et dans leur partie droite ; je fais ainsi abstraction des acceptions où la modalité apparaît de manière isolée, comme, par exemple, pour le premier sens de *aventure* : *ce qui arrive d'imprévu*. Cette articulation entre deux valeurs modales peut apparaître au niveau du noyau, ou bien au niveau des stéréotypes, situation où l'une des valeurs appartient au noyau et l'autre valeur constitue son prolongement sous la forme d'un stéréotype. Si, dans le noyau, la modalité peut apparaître seule, on peut supposer que les éléments modaux des enchaînements stéréotypiques ont toujours pour ancrage au niveau du noyau un élément modal¹². Ainsi, le potentiel axiologique de mots bivalents tels que *grève* ou *guerre* s'enracinerait dans les valeurs modales contenues dans leur noyau de signification¹³.

Cette conception de la modalité a comme conséquence que les valeurs modales sont à envisager non plus seulement sous l'aspect de l'attitude modale à laquelle elles renvoient, mais aussi sous l'aspect des visées argumentatives spécifiques de l'attitude modale en question. Dans cette vision, les deux aspects sont définitoires de la modalité.

3.2. Les réalisations linguistiques des associations entre modalités

Abordée dans une perspective onomasiologique, cette articulation entre modalités peut être explorée en rapprochant les zones modales

¹² Principe qui nous fournirait des indices supplémentaires pour l'établissement du noyau de signification. Par ailleurs, sachant que tous les lexèmes se caractérisent par des valeurs modales dans la strate du stéréotype – ne serait-ce que des valeurs axiologiques –, cela revient à dire que tous les lexèmes sont des « mots modaux ».

¹³ Les deux mots étant d'ailleurs fortement chargés en valeurs modales : *guerre* : 1 Lutte armée entre groupes sociaux, et, spécialt, entre États, considérée comme un phénomène social et historique ; 3 Une, des guerres, la guerre : conflit considéré comme un phénomène historique, localisé dans l'espace et dans le temps. (*lutte* : 2 Opposition violente entre deux adversaires (individus, groupes), dont chacun s'efforce d'imposer à l'autre sa volonté et de faire triompher sa cause.) ; *grève* : 2 Mod. Cessation volontaire et collective du travail décidée par des salariés pour obtenir des avantages professionnels, matériels ou moraux. (*travail* : II.A.1 Ensemble des activités humaines coordonnées en vue de produire ou de contribuer à produire ce qui est utile ou jugé tel ; état, situation d'un homme qui agit avec suite en vue d'obtenir un tel résultat.) (définitions extraites du *Grand Robert*).

deux par deux. Ainsi, l'articulation entre le déontique et le volitif peut être illustrée, nous l'avons vu plus haut, par *résignation*, *protester*, *révolte*, *libertaire* (voir aussi Greimas, 1976 pour la mise en rapport des modalités déontiques et boulestiques : sujet consentant ou refusant). Pour tester la présence d'une articulation entre modalités dans la signification d'une expression, on peut utiliser les énoncés suivants : *B parce que A* ou *Puisque A, B*, pour un enchaînement normatif [A donc B] ; *Même si A, B*, pour un enchaînement [A pourtant B]. Par exemple, *Je refuse parce que c'est obligatoire* constitue un test pour la présence de [devoir ne pas faire donc vouloir ne pas faire] dans la signification de *libertaire*.

Sans pouvoir vérifier ici si toutes les associations entre valeurs modales sont possibles (chose qui devrait être envisageable tout au moins au niveau discursif, où le potentiel de la langue se trouve non seulement mobilisé, mais aussi remodelé en permanence), je me contenterai d'une courte liste d'exemples et d'une hypothèse. Ces exemples pourront être imparfaits ou incomplets, dans la mesure où les valeurs modales qui sont visées ici se greffent sur du référentiel (ou du non modal) et où les arguments (ou cas profonds) qui accompagnent les modalités¹⁴ n'y sont pas indiqués. L'hypothèse que j'avance, toutefois, est que, même si toutes les combinaisons étaient possibles, il y en aurait qui seraient dominantes dans une langue et culture données (tel me semble être le cas pour [obligatoire donc accepter] et [beau donc inutile], face à [obligatoire donc ne pas accepter] et [beau donc utile]). Ce qui m'intéresse donc, ce sont les associations lexicalisées, celles qui sont inscrites dans la signification – argumentative – des mots.

Déontique et volitif :

• obligation → acceptation : [DEVOIR FAIRE donc ~ VOULOIR ~ FAIRE]¹⁵. Cet enchaînement correspond à des mots comme : *se résigner*, *docile*, *soumission*, *subalterne*, *se conformer*, *obéissance*, etc. Mais l'on peut remarquer que ces mots correspondent également à ces autres enchaînements : interdiction → aboulie : [DEVOIR ~ FAIRE donc ~ VOULOIR FAIRE] (lorsqu'il s'agit d'une absence de volonté), et interdiction → volonté de ne pas faire : [DEVOIR ~ FAIRE donc VOULOIR ~ FAIRE]. Pour décrire ces associations avec plus de précision, il faudrait aussi prendre en considération les cas profonds inhérents aux valeurs déontique et volitive (par exemple, le fait que la source de l'obligation coïncide ou non avec le sujet de la volition).

¹⁴ À ce propos, voir les notions de « support de la modalité » (Cozma, 2009 : 67) et d'« instance de validation » (Gosselin, 2005 : 45).

¹⁵ Le signe ~ vaut pour la négation NE PAS ; et les signes → et →| respectivement pour les connecteurs *DONC* et *POURTANT*.

- obligation (de faire ou ne pas faire) →| refus : [DEVOIR (~) FAIRE pourtant VOULOIR ~ FAIRE] : *révolte, rebelle*, etc. ;
- obligation → refus : [DEVOIR FAIRE donc VOULOIR ~ FAIRE] : *libertaire*.
- permis → volonté de faire : *profiter (Puisque c'est permis, je veux le faire vs ? Puisque c'est permis, je ne veux pas le faire)* ;
- facultatif → volonté de ne pas faire (*Puisque c'est facultatif, non obligatoire, je ne veux pas le faire vs ? Puisque ce n'est pas obligatoire, je veux le faire*). Dans les deux derniers cas, malgré l'absence de lexèmes pour illustrer ces articulations modales, les tests montrent que 'permis' et 'facultatif' se caractérisent, en effet, par des visées argumentatives propres.

Volitif et déontique :

- volonté → obligation : *exiger, imposer*, etc. ;
- aboulie → absence d'obligation : *laxisme, laisser-aller* (ce dernier enchaînement étant le réciproque de celui qui précède) ;
- volonté de ne pas faire →| obligation : *forcer, contraindre* ;
- volonté de ne pas faire → non-obligation (facultatif) : *ne pas se forcer, accommodant (Quand il n'y a pas de volonté, il n'y a pas d'obligation)* (enchaînement converse de celui qui précède).

Aléthique et épistémique :

- nécessaire → probable : le verbe *devoir* dans son emploi épistémique [devoir être donc ne pas savoir ne pas être] ;
- impossible → exclu : le mot *impossible* lui-même ; de nombreux mots très chargés en modalités aléthiques tendent à avoir une visée argumentative qui oriente vers l'épistémique (cf. Cozma, 2009 : 98-100 pour cette question) ;
- possible → probable : l'adverbe *peut-être* ;
- contingent → incertain : *hasard, aléatoire* [ne pas devoir ne pas être donc ne pas savoir être].

Épistémique et doxologique :

- probabilité → croyance : *prévision, soupçon* [ne pas savoir ne pas être donc croire devoir être] ;
- ignorance →| croyance : *supposer, hypothèse* [ne pas savoir être pourtant croire pouvoir être].

Doxologique et volitif/désidératif :

- croire être → vouloir faire / désirer être : *militer* ; pour *militer*, l'enchaînement argumentatif complet serait plutôt [X croire être P-bien donc X vouloir faire Y croire être P-bien], où sont pris en compte les supports *X, Y, P* des valeurs modales.

Désidératif et doxologique :

- désirer être → croire être : *espoir, s'illusionner* ;
- désirer être →| croire ne pas être : *désespoir*.

Axiologique :

- axiologique + → affectif + : [beau/bien/etc. donc joie] : *admiration* ;
- affectif – → hédonique + : [souffrance donc plaisir] : *masochiste* ;
- etc.

Ces enchaînements peuvent bien évidemment apparaître en discours, où ils sont défaits et refaits selon la volonté du locuteur. Mais ce n'est pas le niveau discursif qui nous intéresse, c'est pourquoi nous nous en tiendrons à ce que nous venons de dire.

Conclusion

Cette réflexion a son origine dans la remarque que lorsqu'on aborde la question des valeurs modales contenues dans la signification lexicale, on est facilement confronté à des situations où il est impossible de trancher en faveur d'une valeur ou d'une autre, car celles-ci semblent former une sorte d'amalgame qui fait que, tout en comprenant que chaque modalité n'a pas le même poids, l'on ait du mal à établir une hiérarchie par ordre d'importance vis-à-vis de la signification en question. Ce problème se pose particulièrement dans le cas des valeurs axiologiques, comme le remarque Galatanu (2002 : 22).

Une solution à ce problème peut être trouvée à l'aide de la notion d'enchaînement argumentatif et de la distinction faite en SPA entre noyau et stéréotypes. J'ai cherché à montrer comment de telles situations peuvent être décrites de manière à donner une structure à l'amalgame de modalités inhérentes à la signification, en mettant en relief les relations qui s'établissent préférentiellement entre valeurs modales au niveau du lexique.

Je propose donc un principe structurant du champ de la modalité qui soit de nature à expliquer le fonctionnement argumentatif de celle-ci. Ce principe est le suivant : les différentes valeurs modales entretiennent entre elles des relations argumentatives pouvant être représentées sous forme de blocs d'argumentation. Ces relations interviennent au sein d'une même classe de valeurs, mais également entre les valeurs appartenant à des classes différentes. Elles se manifestent au niveau du lexique d'une langue, en lien avec la culture qui la porte, et fonctionneraient comme des unités sémantico-conceptuelles récurrentes, mobilisées préférentiellement en bloc et non pas individuellement (en quelque sorte, comme des molécules modales), de sorte que l'apparition d'une modalité ou d'une configuration de modalités au niveau du noyau est susceptible d'attirer (sous forme de ST, de PA ou de DA) certaines conclusions impliquant d'autres modalités. Par exemple, la présence

d'une valeur déontique au niveau du noyau est susceptible d'entraîner la présence d'une valeur volitive parmi les stéréotypes : le mot *obligation* lui-même amènerait, selon nous, des conclusions potentielles du type 'vouloir faire' / 'vouloir ne pas faire' / 'ne pas vouloir ne pas faire'. De la même manière, une valeur aléthique présente au niveau du noyau est susceptible d'entraîner parmi les stéréotypes des valeurs épistémiques : le mot *possibilité* lui-même présente parmi ses stéréotypes une valeur 'probable' (ne pas savoir ne pas être).

Une telle structure du champ de la modalité est à même de donner plus de profondeur à cette notion, ainsi que de mettre en relief le rapport existant entre modalité et argumentation, si l'on accepte l'idée selon laquelle modalité et argumentation vont de pair. Cette vision implique que les effets argumentatifs inhérents au lexique reposeraient, du moins en partie, sur un nombre d'éléments réduit, les valeurs modales (celles énumérées avant la section 3.1, ou une autre catégorisation). Cela revient aussi à resituer la distinction modal/non modal au niveau microsémantique, au sein même de la signification des mots, sachant que les valeurs modales reposent et portent sur d'autres entités (que nous avons appelées des supports de la modalité) et que donc les attitudes modales accompagnent des éléments de nature descriptive. Aussi la proposition d'une structuration argumentative du champ de la modalité est-elle à situer au niveau des outils que l'on se donne pour construire la signification lexicale, outils auxquels il faudrait sans doute intégrer un autre phénomène caractéristique des modalités, la surmodalisation.

Bibliographie

- Carel, M. (2001) « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », *Langages*, n° 142, p. 10-21.
- Cozma, A.-M. (2009) *Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs. Application au discours institutionnel de la bioéthique*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.
- Cristea, T. (1979) *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Editura didactică și pedagogică.
- Ducrot, O. (1993a) « À quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar et A. Reich (eds.), *Modality in Language Acquisition / Modalité et acquisition des langues*, Berlin, De Gruyter, p. 111-129.
- Ducrot, O. (1993b) « Les topoi dans la "Théorie de l'argumentation dans la langue" », in C. Plantin (dir.), *Lieux communs, topoi, stéréotypes, clichés*, Paris, Kimé, p. 233-248.
- Ducrot, O. & Carel, M. (1999) « Les propriétés linguistiques du paradoxe : paradoxe et négation », *Langue française*, n° 123, p. 27-40.

Version auteur. À paraître dans A.-M. Cozma, A. Bellachhab et M. Pescheux (éds.), *Du sens à la signification. De la signification aux sens. Mélanges offerts à Olga Galatanu*, Bruxelles, Peter Lang, 2014.

- Galatanu, O. (1997) « Les argumentations du discours lyrique », *Écriture poétique moderne. Le narratif, le poétique, l'argumentatif*, Nantes, CRINI – Université de Nantes, p. 15-36.
- Galatanu, O. (1999) « Argumentation et analyse du discours », in Y. Gambier et E. Suomela-Salmi (dir.), *Jalons*, 2, Turku, Université de Turku, p. 41-54.
- Galatanu, O. (2000) « Langue, discours et systèmes de valeurs », in E. Suomela-Salmi (dir.), *Curiosités linguistiques*, Turku, Université de Turku, p. 80-102.
- Galatanu, O. (2002) « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours », in O. Galatanu (dir.), *Les valeurs, Séminaire « Le lien social », 11-12 juin 2001, Nantes, organisé par le CALD-GRASP*, Nantes, Maison des sciences de l'homme Ange Guépin, p. 17-32.
- Galatanu, O. (2007) « Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive », in D. Bouchard, J. Evrard et E. Vocaj (dir.), *Représentation du sens linguistique II : Actes du séminaire international de Montréal, 23-25 mai 2003*, Bruxelles, De Boeck, p. 313-325.
- Galatanu, O. (2009) « Les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs dépendants du co-(n)texte de production du discours », in E. Havu, J. Härmä, M. Helkkula, M. Larjavaara et U. Tuomarla (dir.), *La langue en contexte. Actes du colloque "Représentations du sens linguistique IV", Helsinki 28-30 mai 2008*, Helsinki, Société Néophilologique, p. 391-404.
- Gosselin, L. (2005) *Temporalité et modalité*, Bruxelles, De Boeck, Duculot.
- Gosselin, L. (2010) *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam, New York, Rodopi.
- Greimas, A. J. (1976) « Pour une théorie des modalités », *Langages*, n°43, p. 90-107.
- Lavelle, L. (1955 [1991]) *Traité des valeurs II. Le système des différentes valeurs*, Paris, P.U.F.
- Pottier, B. (1976) « Sur la formulation des modalités en linguistique », *Langages*, n°43, p. 39-47.
- Pottier, B. (1992) *Sémantique générale*, Paris, P.U.F.